

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 28 novembre 2022,

BRONCHIOLITE : FACE A L'ÉPIDÉMIE, L'ARS NORMANDIE SE MOBILISE AUX CÔTÉS DES ÉTABLISSEMENTS

Face à l'épidémie de bronchiolite en augmentation sur l'ensemble du territoire, l'ARS Normandie se mobilise aux côtés des établissements et des professionnels de santé et rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir la maladie.

La bronchiolite est une infection respiratoire des petites bronches due à un virus respiratoire très répandu et très contagieux. 30% des enfants de moins de 2 ans sont affectés par la bronchiolite chaque année.

Depuis plusieurs semaines, une circulation intense et précoce du virus de la bronchiolite est constatée sur le territoire national, et notamment en Normandie où l'on constate une tendance à l'augmentation des indicateurs pour la bronchiolite chez les moins de 2 ans.

Après une brève accalmie liée aux congés scolaires, une recrudescence s'observe sur le territoire, avec un nombre d'hospitalisations et de passages aux urgences qui repartent à la hausse depuis deux semaines. Ces indicateurs, qui sont largement supérieurs à ceux observés habituellement à la même période, laissent présager un pic épidémique en fin d'année 2022.

Un plan d'action mis en œuvre au niveau national et en Normandie

Face à l'augmentation des passages aux urgences pédiatriques et des hospitalisations pour bronchiolite, différents leviers ont été actionnés.

Le ministre de la Santé et de la Prévention a annoncé une enveloppe de 400 millions d'euros pour venir en appui des services en tension de l'hôpital, dont les urgences pédiatriques. Dans une instruction du 17 novembre 2022 relative aux mesures de soutien pour le système de santé durant l'automne et l'hiver 2022-2023, le ministère de la Santé et de la Prévention a également validé la poursuite des mesures mises en place dans le cadre de la « boîte à outils » issue de la mission flash lancée le 1^{er} juin 2022, afin de faire face aux tensions qui émergent dans un contexte de circulation accrue des virus, notamment pédiatriques.

Dans le cadre du suivi des tensions hospitalières liées à l'épidémie de bronchiolite et suite au déclenchement national du plan ORSAN-EPI-CLIM le 9 novembre, l'ARS Normandie a réuni le 15 novembre les acteurs normands de la filière pédiatrique hospitalière et de ville, et tient avec eux, à compter de lundi 28 novembre, des réunions de mise en œuvre opérationnelle dans chaque département afin de coordonner les actions et de répondre aux besoins complémentaires.

Les établissements mobilisent les leviers internes, notamment les plans blancs pédiatriques activés dans plusieurs structures pour accroître les capacités en lits, réorganiser les services et horaires, et gérer les parcours avec les autres hôpitaux du territoire. Les paliers de montée en charge des capacités en lits sont franchis progressivement en fonction des besoins rencontrés, notamment par le report de certaines activités de jour programmées. Un appui aux transferts interhospitaliers est organisé, notamment vers les établissements de référence que sont les deux CHU de Caen et Rouen pour les cas les plus complexes.

Un accès régulier sur orientation médicale préalable est mis en place par certains services d'urgences pédiatriques afin de dégager plus de temps aux équipes soignantes pour la prise en charge des cas les plus graves.

Pour répondre aux besoins matériels, des prélèvements sur les stocks en matériel de ventilation des postes sanitaires mobiles régionaux sont mis en place afin de répondre aux besoins d'équipements des services les plus mobilisés, ainsi qu'un soutien financier à l'acquisition des équipements les plus urgents.

L'ARS Normandie lance également un appel à volontariat auprès des professionnels de santé en activité, étudiants ou retraités (médecins, infirmiers, aides-soignants), exerçant en dehors de l'hôpital, pour venir en renfort dans les services de pédiatrie et de néonatalogie. La plateforme est accessible [en cliquant sur ce lien](#).

Les professionnels libéraux se mobilisent pour offrir aux parents des solutions de prise en charge pour éviter l'afflux aux urgences. Ainsi, des permanences de soins en kinésithérapie respiratoire sont mises en place les samedis, dimanches et jours fériés par le réseau régional SOS bronchiolite sur prescription médicale pour assurer soins, suivi, conseils en dehors des horaires d'ouverture des cabinets.

Gestes barrières : garder les bons réflexes pour prévenir la bronchiolite du nourrisson

Les adultes et les grands enfants qui sont porteurs du virus respiratoire syncytial n'ont habituellement aucun signe ou ont un simple rhume. Ainsi, beaucoup de personnes transportent le virus et sont contagieuses sans le savoir.

Le virus se transmet facilement d'une personne à une autre par la salive, la toux et les éternuements. **Le virus peut rester sur les mains et les objets** (comme sur les jouets, les tétines, les "doudous").

Aussi, afin d'éviter la transmission du virus, il est recommandé de respecter les gestes barrières pour éviter de transmettre la maladie aux nourrissons :

- Se laver très régulièrement les mains quand on s'occupe de son bébé, et laver régulièrement ses jouets et ses peluches
- Eviter autant que possible d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés où il risquerait d'être en contact avec des personnes enrhumées
- Porter un masque au moindre symptôme de rhume ou de toux



Que faire si mon enfant est malade ?

La majorité des bronchiolites est bénigne et guérit spontanément en quelques jours. Il n'existe pas de traitement anti-virus spécifique. De même, l'infection étant virale, les antibiotiques sont inutiles.

Les parents sont invités à consulter en priorité leur médecin traitant. En cas de doute, un appel au 15 permettra d'orienter vers le recours le plus adapté.